DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 17/09/2024
Reçu en préfecture le 17/09/2024
Publié le
ID : 064-216405118-20240906-2024_64D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 6 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 septembre à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. CAYRON (Mme TADDEI)

Absent excusé : ******

Secrétaire de séance : Mme LANDRIEU

Objet : Personnel - Formation apprenti

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a déjà signé par le passé des contrats d'apprentissage au service des espaces verts, animation ou restauration.
Il rappelle que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation est sanctionnée par un diplôme.

Il précise que le CNFPT, le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique accompagnent sur les plans financier, administratif et technique, les collectivités publiques dans l'intégration d'apprentis.

Monsieur le Maire propose, de recourir au contrat d'apprentissage dès le 01/10/2024

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Bâtiment -Menuiserie	1	CAP Menuiserie	12-18 mois
Espaces verts	1	BTS Aménagement Paysager	12 mois

- **DECIDE** le recours au contrat d'apprentissage,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques pour la mise en œuvre d'une action d'accompagnement dans le cadre d'un contrat d'apprentissage aménagé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.
Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

La secrétaire de séance

Floriane LANDRIEU

Le Maire,

MAIRIE DE SAUVAGNON
Pyrénées-Atlantiques

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	22	23

CONVOCATION
Date : 30/08/2024
Affichage : 30/08/2024

N° 2024-64D